



02/ LYCÉES FRANCILIENS témoins d'Histoire et outils pédagogiques

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	B
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Lecoœur

Objectifs pédagogiques

Présentation du dispositif :

En partenariat avec la Région et les Académies de Paris, Créteil et Versailles, l'ENSA Paris-Malaquais collabore à la mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine des lycées franciliens, suivant les trois axes :

- l'histoire des lycées, en particulier depuis les loi Jules Ferry instituant l'instruction obligatoire, et entraînant l'émergence de nombreux établissements – complétant les structures préexistantes – pour répondre à son injonction de laïcité et de gratuité ;
- leur architecture, marquée tant par le contexte historique et politique, par la symbolique, les nécessités d'usage et de fonction et les contraintes techniques et constructives, que par le contexte d'implantation ;
- leurs typologies, réponse aux pédagogies mises en place successivement par l'Éducation Nationale.

Nous proposons des interactions avec 10 lycées sélectionnés avec le service de l'Inventaire. Ils sont répartis sur le territoire francilien, suivant les trois académies de Paris, Créteil et Versailles, en territoire rural, résidentiel ou urbain, d'enseignement général, technique ou professionnel, de construction récente ou plus ancienne, et sont motivés par ce partenariat.

Principes : Entrer en relation avec les lycéens d'établissements franciliens pour :

- leur proposer de porter un autre regard sur leur lycée,
- les éveiller à la qualité architecturale,
- leur apporter un savoir, un vocabulaire,
- les faire parler sur les espaces qu'ils expérimentent au quotidien,
- engager un dialogue sur l'architecture entre étudiants et lycéens.

Public visé : Élèves de classes de 2nde, 1ère et Terminale – préférentiellement des 1ères du fait de leur disponibilité pour ce dispositif : de manière standard, une classe de 20 à 30 élèves ou apprentis, 1 à 4 enseignants de l'établissement, intéressés par l'interaction.

Objectifs :

- Pour les lycéens, acquérir une connaissance de l'architecture de leur lycée, une capacité d'analyse des lieux dans leurs qualités spatiales, esthétiques, constructives et d'usage ; gagner, dans la connaissance de leur établissement, la fierté de faire partie d'une communauté, celle des élèves de l'enseignement public, et au final de citoyens ; les amener également à apprécier les lieux qu'ils fréquentent au quotidien, au-delà de leur lycée, dans une démarche de promotion de la qualité architecturale et urbaine.
- Pour les étudiants en architecture, les former à la démarche de connaissance du patrimoine bâti, comme à ses capacités de reconnaissance et de représentation dans l'imaginaire collectif ; les former également à être des révélateurs auprès de publics moins avertis, à être les médiateurs de la qualité architecturale. En particulier les amener à acquérir et utiliser un vocabulaire accessible mais précis sur le patrimoine, la démarche de projet et la qualité architecturale, et à opérer une présentation orale qualitative, claire et motivante, dans leur mission de sensibilisation des lycéens.
- Pour les équipes pédagogiques et administratives, aborder des notions artistiques et techniques spécifiques à l'architecture, faire découvrir ce métier qui est ouvert à un grand nombre de pratiques et donc de sensibilités et d'aptitudes ; promouvoir auprès de leurs élèves les notions d'ouverture aux autres, de travail en équipe, de valorisation de l'établissement, de sorte à améliorer le vivre ensemble au sein de leur lycée.

En raison de la charge de travail, ce développement dispense d'un intensif inter-cycles.

Contenu

Dispositif :

Les étudiants investis dans ce dispositif, par binômes, sont mis en relation avec une ou plusieurs classes de lycée et ses enseignants porteurs du projet dans l'établissement. L'interaction dure un semestre de l'année universitaire, c'est à dire d'octobre à janvier, avec une restitution publique en avril.

Contact aura été préalablement pris avec tous les lycées volontaires pour participer à ce dispositif, et un projet adapté à chaque établissement aura été envisagé avec les équipes de chaque lycée, permettant de mettre en place des ateliers de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine.

Déroulé :

Octobre :

- Lancement de l'enseignement, séances sur le patrimoine, l'architecture scolaire, la médiation

- détermination des binômes et affectations des lycées
- vendredi 18 octobre : 1ère rencontre : lors des Journées Nationales de l'Architecture : visite du site des Beaux-Arts et de l'école ENSAPM, par les étudiants, pour les lycéens qu'ils accompagneront tout le semestre.
- Novembre – décembre – début janvier :
- Recherches par les étudiants sur l'histoire du lycée
- 2ème rencontre : visite des lycées, par les lycéens, pour leur binôme d'étudiants
- 3ème rencontre : séance retour sur la visite du lycée, le regard que les étudiants en tant que futurs architectes, portent sur le lycée
- Rencontres à la suite : 7 séances dans les lycées : interactions sur la thématique architecturale définie avec les équipes pédagogiques du lycée, en fonction des problématiques de chaque établissement et des disciplines des enseignants engagés (ces séances seront organisées sur la journée libre des étudiants, le lundi ou le mercredi)
- En parallèle : point hebdomadaire avec l'équipe d'encadrement sur le déroulé des séances, et la préparation des séances suivantes.
- Mi-janvier :
- restitution en interne à l'ENSAPM avec présentation de l'interaction par les étudiants et les lycéens, en présence de l'ensemble des classes concernées, de leurs enseignants, des enseignants de l'ENSAPM engagés, des représentants de l'administration des lycées et de l'ENSAPM, et des représentants de la Région participants.
- Avril :
- exposition publique avec vernissage réunissant tous les acteurs du partenariat, édition d'un catalogue et de cartes postales

Encadrement :

- Laurence Veillet enseignante de projet et de dessin, architecte dplg,,
- Un moniteur – intervenant graphiste.

Lycées concernés en 2019-2020 :

- Hélène Boucher, Paris 20ème
- Rodin, Paris 13ème
- Claude-Nicolas Ledoux, Pavillons-sous-bois 93
- René Cassin, Le Raincy 93
- Flora Tristan, Noisy-le-Grand 93
- Eugène Delacroix, Drancy 93
- Le Corbusier, Poissy 78
- Les 7 mares, Maurepas 78
- Galilée, Gennevilliers 92
- Gustave Monod, Enghein-les-Bains 95

Contenu et forme des ateliers

Les ateliers peuvent prendre des formes variées suivant les besoins, les problématiques architecturales et sociétales de l'établissement, et les enseignants impliqués.

Par exemple, ont été mis en place en 2018-2019 :

- Atelier vocabulaire et photographie : découverte de dispositifs et de vocabulaire architecturaux propres à l'époque de construction de l'établissement, puis découverte des qualités des lieux, et leur investissement positif et personnel au travers de la photographie.
- Atelier sur les questions d'éclairage artificiel des lieux, d'un point de vue esthétique, technique et environnemental. et sur les dispositifs d'utilisation et de filtration de la lumière naturelle : travail de maquette et de photographie
- Atelier d'analyse critique sur les dispositifs spatiaux : recensement des espaces-clefs, analyse et expression des critiques par la bande-dessinée
- Atelier de repérage des lieux délaissés, invention, mise au point et réalisation de performances ponctuelles dans le cadre d'un happening touchant l'ensemble du lycée.
- Atelier portant sur des problématiques d'espaces collectifs dans le cadre des récréations.
- Atelier visant à mieux comprendre les lieux et leur ancrage dans l'histoire de l'architecture, par la maquette, le dessin, la captation vidéo et la modélisation des espaces.

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation et marqueurs :

- nombre de lycéens concernés
 - nombre de visites des étudiants dans les lycées
 - évaluation de la qualité des interactions lors de la restitution de janvier sous forme de jury (qualité des productions réalisées par les binômes étudiants/lycéens, engagement des étudiants, qualité de participation des lycéens, collégialité de la présentation, capacité des lycéens à formuler des principes architecturaux)
 - pro-activité de l'étudiant, capacité participative.
 - participation aux interactions et ateliers mis en place avec les lycées.
- nota : les étudiants devront fournir un travail personnel important, être moteurs et motivés.

Travaux requis

Participation active à un outil en ligne d'échange et de partage d'expériences, de connaissances et d'expériences (type Padlet).

Tous éléments produits pour accompagner l'atelier.

Restitution sous forme d'exposition (panneaux, vidéos, maquettes, carnets de croquis, etc.) et catalogue.

